

Règlement Sportif MASTER PADEL 2021 / 2022

Comité Départemental Haute-Vienne Tennis - Ligue Nouvelle Aquitaine

1-Epreuves organisées

Article 1

Le Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis 2021 / 2022 de la Ligue Nouvelle Aquitaine est une épreuve organisée par le Comité Départemental Haute-Vienne de Tennis.

Elle fera l'objet d'une demande d'homologation par étape pour un tournoi P250 ainsi que d'une demande d'homologation pour le Master pour un tournoi P250 auprès de la Fédération Française de Tennis afin que les résultats soient pris en compte pour le classement FFT de Padel.

Il comprend 4 étapes qualificatives au Master en adultes et un Master qui qualifiera les vainqueurs de chaque tableau au Championnat régional de Padel.

Article 2

Adultes

Le Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis 2021 / 2022 se joue en équipe de Double Dames et de Double Messieurs, il est qualificatif pour le Championnat Régional de Padel 2022 se déroulant (lieu non défini) du 18 au 19 Juin 2022. Il n'est pas possible de faire le Master 87 en équipe mixte car il n'y a pas de tableau Mixte aux régionaux ni au championnat de France.

Jeunes

Pas d'épreuve Jeunes sur ce Master.

Article 3

Le Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis 2021 / 2022 se déroule en 2 phases :

- 1ère phase par étapes :

4 étapes qualificatives pour le Master, ouvertes à tous : 2 au 4 Padel de Limoges, 1 ou 2 au Red Star Padel et 1 ou 0 (en fonction de la météo) au LBFT.

- 2ème phase Master:

Phase finale du Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis, au LBFT sur le week-end du 21/22 Mai 2022.

2-Organisation des 2 phases

Article 4

La 1ère phase du Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis est divisée en 4 étapes homologuées en P250 comptant pour le classement FFT Padel, pas de prize money distribué lors de ces quatre étapes.

Cette phase doit **impérativement** se faire au plus tard le dimanche 27 Mars 2022.

Le Comité Départemental de Tennis de la Haute-Vienne a fixé les dates suivantes pour les 4 étapes :

- 1^{ère} étape, 4Padel Limoges : Du 9 au 10 Octobre 2021.

- 2^{ème} étape, Red Star Padel : Du 6 au 7 Novembre 2021.

- 3^{ème} étape, 4Padel Limoges : Du 11 au 12 Décembre 2021.

- 4^{ème} étape, LBFT ou Red Star Padel (en cas de mauvais temps) : Du 12 au 13 Mars 2022.

Le Comité Départemental Haute-Vienne Tennis a en charge l'organisation de cette 1ère phase avec l'appui des différentes structures accueillants les différentes étapes.

C'est la structure accueillant l'étape qui mettra à disposition un juge-arbitre, présent tout au long de l'étape. Ce juge-arbitre pourra être joueur de l'étape qu'il juge-arbitre à partir du moment où il est assisté d'une seconde personne.

Article 5

La 2ème phase du Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis homologuée en P250 (pas de Prize Money mais les points compteront pour le classement FFT Padel 2021) se déroulera au LBFT Limoges (ou au Red Star Padel en cas de mauvais temps) sur le week-end du 21/22 Mai 2022.

Le Comité Départemental Haute-Vienne Tennis sera en charge de l'organisation de cette phase finale avec le soutien du club accueillant cette phase.

Le Comité Départemental Haute-Vienne Tennis désignera un ou plusieurs juge-arbitre pour cette étape, le juge-arbitre pourra être joueur de l'étape qu'il juge-arbitre à partir du moment où il est assisté d'une seconde personne.

3-Conditions de participation des joueurs

Article 6

Le Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis est ouvert aux joueurs et joueuses respectant TOUS les critères suivants :

1. Nationalité Française
2. Né(e)s en 2004 ou avant
3. Licencié(e)s à la Fédération Française de Tennis pour le compte de l'année sportive 2022 avec l'annotation « Compétition Autorisée »
4. Licencié(e)s dans un club affilié au Comité Départemental Haute-Vienne Tennis (87) depuis au moins le 1^{er} Juillet 2021

4-Modalités d'inscription

Article 7

Les équipes souhaitant participer au Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis qualificatif pour le Championnat Régional de Padel 2022 devront s'inscrire à l'une des étapes de la 1ère phase, à condition que les 2 joueurs(ses) soient licenciés(es) dans un des clubs rattachés au Comité Départemental Haute-Vienne Tennis.

Article 8

Un joueur peut s'inscrire à chaque étape avec le même partenaire, ou avec un partenaire différent. Dans ce cas précis, le joueur ne cumulera pas ses points avec ses différents partenaires.

Les points gagnés comme la qualification au Master et au Championnat Régional sont valables seulement pour la même équipe.

Si un joueur remporte plusieurs étapes mais avec un partenaire différents à chaque fois, il devra choisir le partenaire avec lequel il souhaite faire la phase finale du Master. Il ne pourra pas participer à ce dernier avec plusieurs partenaires. Il est seul décisionnaire de son partenaire pour la phase finale du Master.

Il devra choisir son partenaire à l'issue de la fin de la 1^{ère} phase et dans un délai d'une semaine après la dernière étape.

Une équipe constituée initialement de deux joueurs(ses) ne peut être modifiée à partir du moment où elle se qualifie au Master du 21/22 Mai 2022.

Cette même équipe si elle se qualifie pour le Championnat Régional de Padel du 18 et 19 Juin 2022 (lieu non défini) ne pourra être modifiée également, même en cas de blessure d'un(e) joueur(se).

Article 9

Le tarif pour toutes les étapes du Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis est fixé à 40 euros par équipe.

Les équipes voulant s'inscrire aux étapes du Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis doivent impérativement envoyer leur inscription, en contactant directement la structure accueillant l'étape, une semaine avant la date de l'étape exception faite de la 1^{ère} étape. Les coordonnées des structures seront accessibles via Ten'Up.

Toute inscription incomplète ne pourra être prise en compte.

Les équipes devront s'acquitter de leur droit d'engagement avant le début de l'étape.

5-Format de jeu et Modalités de qualification

Article 10

1ère Phase

La formule sportive sera choisie par chaque organisateur et s'adaptera au mieux au nombre d'équipes participantes.

2ème Phase

Double Hommes

La 2ème Phase du Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis se disputera sous la forme d'un tournoi Multi-Chances (TMC) d'au moins 8 équipes (T8).

Les équipes qualifiées pour cette 2ème phase seront :

- les 4 équipes vainqueur d'une des étapes de la 1^{ère} phase.

Une équipe ayant gagné une étape de la 1^{ère} phase sera exempte des autres étapes de la 1ère phase. Toutefois, cette équipe peut participer aux autres étapes mais elle ne pourra être déclarée de nouveau vainqueur d'une étape. Elle empocherait alors les points de sa place mais elle verra gagner l'équipe qu'elle aura battu en finale. Idem sur des places de classement.

- les 4 équipes ayant le plus de points au classement final des 4 étapes de la 1ère phase.

- des équipes moins bien classées aux points pourront être repêchées afin d'assurer un tableau de 8 équipes.

- une wild card pourra-t-être attribuée aux équipes qui auraient été mises sur une liste d'exemptées de phase départementale et qui n'auraient pas été retenues (sous présentation de leur présence sur la dite liste)

Double Dames

La 2ème Phase du Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis se disputera sous la forme d'un tournoi Multi-Chances (TMC) d'au moins 8 équipes (T8).

Les équipes qualifiées pour cette 2ème phase seront :

- les 4 équipes vainqueur d'une des étapes de la 1^{ère} phase.

Une équipe ayant gagné une étape de la 1^{ère} phase sera exempte des autres étapes de la 1ère phase. Toutefois, cette équipe peut participer aux autres étapes mais elle ne pourra être déclarée de nouveau vainqueur d'une étape. Elle empocherait alors les points de sa place mais elle verra gagner l'équipe qu'elle aura battu en finale. Idem sur des places de classement.

- les 4 équipes ayant le plus de points au classement final des 4 étapes de la 1ère phase.
- des équipes moins bien classées aux points pourront être repêchées afin d'assurer un tableau de 8 équipes.
- une wild card pourra-t-être attribuée aux équipes qui auraient été mises sur une liste d'exemptées de phase départementale et qui n'auraient pas été retenues (sous présentation de leur présence sur la dite liste)

REPARTITION DES POINTS

Chaque étape de la 1^{ère} phase attribue des points de la façon suivante :

Rang	4 à 8 équipes	9 à 12 équipes	13 à 16 équipes	17 à 20 équipes	21 à 24 équipes	25 à 28 équipes	29 à 32 équipes ou plus
1	100	100	100	100	100	100	100
2	70	70	75	75	80	80	85
3	50	50	65	70	75	75	80
4	40	40	55	65	70	70	75
5	25	35	50	60	65	65	70
6	10	30	45	55	60	60	65
7	5	25	40	50	55	55	63
8	1	20	35	45	50	50	60
9		15	30	40	45	48	58
10		10	25	35	40	45	55
11		5	20	30	35	43	53
12		1	15	25	30	40	50
13			10	20	28	38	48
14			5	15	25	35	45
15			3	12	23	33	43
16			1	10	20	30	40
17				8	18	28	38
18				5	15	25	35
19				3	12	23	33
20				1	10	20	30
21					8	18	28
22					5	15	25
23					3	12	23
24					1	10	20
25						8	18
26						5	15
27						3	12
28						1	10
29							8
30							5
31							3
32 et plus							1

L'équipe vainqueur d'une étape gagne donc 100 points et sa qualification au Master.

Le barème de points ci-dessus, n'est valable que pour le calcul des points pour le classement final des équipes au Master. Chaque tournoi P250 attribuera les points officiels pour le classement FFT Padel.

Rappel : Toute équipe vainqueur d'une étape peut s'inscrire aux autres étapes, mais perdra sa place dans le décompte des points pour le classement du Master. Elle conservera néanmoins ses points pour le classement Padel. (Ex. : Si l'équipe déjà vainqueur d'une étape finie 1^{ère} d'une autre étape, elle prendra les points de la première place pour son classement Padel mais n'emportera pas de point pour le Master, vu qu'elle sera déjà qualifiée et laissera donc sa place de vainqueur à l'équipe finaliste).

Le classement du Master sera réactualisé à l'issue de chaque étape et sera accessible sur le site du Comité Départemental de Tennis de la Haute-Vienne et sur tous les supports des structures participants à l'organisation de ce Master.

Article 11

Si une équipe qualifiée déclare forfait pour la 2ème Phase du Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis, elle sera remplacée par l'équipe suivante dans le classement de la 1ère Phase de son pôle.

Si un joueur ne peut participer à la 2ème Phase du Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis, quelle que soit la raison, son équipe sera déclarée forfait.

Article 12

L'ordre de priorité pour déterminer le poids des équipes et ainsi les têtes de série est le suivant :

- 1- Les équipes dont les 2 joueurs/joueuses ont un classement FFT de Padel.
- 2- Les équipes dont l'un des deux joueur/joueuse a un classement FFT de Padel.
- 3- Les équipes dont aucun des joueurs/joueuses n'a de classement FFT de padel.

Le classement FFT de Padel pris en compte pour établir le poids des équipes est le dernier classement calculé des joueurs au début de chaque étape.

Le poids de chaque équipe s'obtient en additionnant le classement des deux joueurs.

Les têtes de série seront déterminées par ordre croissant du poids des équipes, en respectant l'ordre de priorité ci-dessus.

Pour chaque phase, le nombre de têtes de série dépendra du nombre d'équipes du tableau :

- 2 têtes de série pour un tableau de 8
- 4 têtes de série pour un tableau de 16
- 8 têtes de série pour un tableau de 24 ou 32
- 16 têtes de série pour un tableau de plus de 32.

4-Format de jeu

Article 13

Les formats de match s'adapteront au mieux au nombre d'équipes participantes.

Les formats de match seront annoncés par le juge-arbitre avant chaque tour.

Seules les ½ finales et la finale des tableaux principaux devront **OBLIGATOIREMENT** se jouer au Format A (3 sets de 6 jeux).

5-Résultats et modalités de qualification pour le Championnat Régional de Padel 2022

Article 14

A l'issue du Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis, le juge-arbitre transmettra avant le 31 Mai 2022 les résultats sous la forme d'un classement de 1 à n à la Fédération Française de Tennis et à la commission régionale Nouvelle Aquitaine Beach Tennis / Padel afin qu'elle puisse convoquer les équipes concernées par le Championnat Régional de Padel.

Les équipes gagneront ainsi le nombre de points correspondant à leur rang, ce qui apparaîtra lors du classement mensuel suivant.

Article 15

Les vainqueurs Double Messieurs et Double Dames du Master de Padel Comité Départemental Haute-Vienne Tennis 2021/2022 seront directement qualifiés pour le Championnat régional de Padel 2022.

Les équipes classées 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et ... seront susceptibles d'être repêchées pour le Championnat régional de Padel en fonction des désistements.